

Brûlure chimique

→ CONDUITE A TENIR :

- **En cas de projection de produit chimique :**

Rincer immédiatement et abondamment les zones contaminées pour enlever le produit chimique

- ▶ Faire déshabiller la victime, sous l'eau, du haut vers le bas afin de retirer les vêtements imprégnés de produit sans oublier les chaussures.
- ▶ Rincer à l'eau pendant 20mn les zones en contact avec le produit chimique.
- ▶ Préparer la fiche de données de sécurité du produit en cause et la donner aux secours.

- **En cas de projection de produit chimique dans les yeux :**

- ▶ Maintenir les paupières écartées et laver à grande eau pendant 15mn.
- ▶ Protéger l'autre œil des projections d'eau contaminée
- ▶ Préparer la fiche de données sécurité du produit en cause.
- ▶ Consulter un ophtalmologue le plus rapidement possible.

- ⇒ Dans tous les cas, faire une déclaration d'accident du travail.
- ⇒ Toujours penser à vérifier les vaccinations antitétaniques.



TOUT SOIN DOIT ÊTRE CONSIGNÉ PAR ÉCRIT ET PORTÉ À LA CONNAISSANCE DE L'EMPLOYEUR OU DE SON REPRÉSENTANT

Secouristes :

Pompiers : 18

SAMU : 15 ou 112 (téléphone portable)

SOS Mains : 03 89 32 55 07

PAS DE TRANSPORT DE VICTIME BLESSÉE

même légèrement dans un véhicule personnel ou d'entreprise, quelle que soit la destination (hôpital, médecin ou domicile).